

**VILLE DE ROYAN
COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL**

JEUDI 11 JUILLET 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Michel DENIS, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉES : Mme BERGEROT représentée par Mme CIRAUD-LANOUE
Mme DOUMECQ représentée par Mme PELTIER

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Nancy LEFEBVRE

ÉTAIENT ABSENTS : M. Pierre PAPEIX, Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 28

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2019 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
62328.336	-Participation à l'inauguration de l'orgue de l'Eglise Notre Dame	+ 14 000,00 €	
615232.913	-Remise en état des coques du Front de Mer	+ 5 800,00 €	
6228.952	-Assistance à maîtrise d'ouvrage pour DSP Palais des Congrès	+ 21 750,00 €	
6574.40	-Subventions sportives	+ 10 650,00 €	
6574.520	-Subventions sociales	+ 500,00 €	
022.01	-Dépenses imprévues	- 338 874,00 €	
023.01	-Virement à la section d'investissement	+ 291 174,00 €	

7520.01	-Redevance France Télévisions		+ 5 000,00 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT	+ 5 000,00 €	+ 5 000,00 €
	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
2313.0209	-Aménagement locaux France Télévisions	+ 22 124,00 €	
2188.313	-Acquisition de micros HF pour Salle Jean Gabin	+ 2 000,00 €	
2315.833	-Travaux de réensablement des plages	+ 16 000,00 €	
2188.833	-Acquisition d'un Tiralo pour les plages	+ 1 461,00 €	

2313.213	-Aménagement des sols coulés en résine (Sécurité dans les écoles)	+ 10 000,00 €	
2313.912	-Travaux entrée du Marché du Parc	+ 24 780,00 €	
2313.0209	-Travaux de peinture (blocs sanitaires et bancs du square Place Charles de Gaulle)	+ 12 465,00 €	
2313.322	-Travaux bâtiment du musée (Etanchéité, groupe froid, cloisons, électricité,...)	+ 85 080,00 €	
2184.322	- Acquisition de mobilier pour le musée	+ 36 000,00 €	
2313.322	-Affichage et électricité de la scénographie du musée	+ 22 800,00 €	
2313.322	-Missions de muséographie et de scénographie pour le réaménagement du musée	+ 58 464,00 €	
021.01	-Virement de la Section de Fonctionnement		+ 291 174,00 €
	<u>OPERATIONS D'ORDRE</u>		
2313.01	-Récupération avances forfaitaires sur marchés	+ 100 000,00 €	
238.01	-Récupération avances forfaitaires sur marchés		+ 100 000,00 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	+ 391 174,00 €	+ 391 174,00 €

- d'attribuer aux associations les subventions suivantes :

- ASSOCIATION GÉNÉRALE DE PONTAILLAC	+ 18 000,00 €
- VISITE DES MALADES EN ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS (V.M.E.H.)	+ 500,00 €
- ASSOCIATION TAEKWONDO FIGHT ROYAN	+ 1 150,00 €
- ASSOCIATION ROC JUDO	+ 4 500,00 €
- ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET SECOURISME ROYAN ATLANTIQUE	+ 5 000,00 €
- ROYAN LA BELLE EPOQUE	+ 4 000,00 €

- de demander au Préfet de la Charente-Maritime de bien vouloir approuver la modification statutaire du Syndicat Mixte pour le Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues (C.A.R.E.L) portant notamment prorogation de la durée de ce dernier jusqu'au 31 décembre 2020.

- de mettre gracieusement à disposition du Syndicat Mixte pour le Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues (C.A.R.E.L) des locaux dont la Ville de ROYAN est propriétaire, dont l'emplacement et la délimitation exacte sont détaillés dans l'état descriptif de division en volumes, joint en annexe n°1, en partie jaune, du projet de convention de mise à disposition.

- d'accepter les dons listés ci-dessous afin qu'ils soient intégrés à l'inventaire des collections du musée de la Ville de Royan :

Récapitulatif des dons du 27/09/2018 au 15/05/2019 au Musée de Royan			
Date	Donateur	Objet	Dénomination
27/09/2018	Monsieur BLANC	Tableau	Œuvre de Léo David réalisée entre 1936 et 1943 "Royan Foire Exposition visitez le salon des échanges"
12/11/2018	Carole KOPYLOFF	Album Photo	Royan avant et après guerre
24/10/2018	Jean-Pierre GEOFFROY	Reproduction de gravure	Plan de la forteresse de Royan 1622
24/10/2018	Jean-Pierre GEOFFROY	Dessin original humoristique	Royan les Termites (<i>Charente-Maritime</i>) postérieur à la reconstruction de Royan
24/10/2018	Jean-Pierre GEOFFROY	Aquarelle	Louis-André Berthommé dit Berthommé Saint-André, représentant un bateau à vapeur à l'échouage
19/11/2018	Jean-claude et Nicole GALLARDO	Briquet de tranchée	Briquet de tranchée de 1918 offert par le Ministère des Finances aux soldats
26/11/2018	Dominique GACHET	Bannière	Royan Côte de Beauté
05/03/2019	Chantal ALLEMAND	Journal Militaire	Edité après la guerre de 1945
05/04/2019	Société des Amis du Musée	Album Photo	Royan bombardé et diverses photos de la famille Puisais
24/04/2019	Geneviève PARFAIT	Costume militaire	Costume d'officier des années' 50 (<i>veste, chemise, pantalon, képi</i>)
30/04/2019	Michel LAGADEL	Deux diplômes	1950 diplôme PTT de résistant remis à Louis Lagadec et diplôme du Général Eisenhower par le gouvernement des Etats-Unis de gratitude avec la traduction en français.
15/05/2019	Chantal ALLEMAND	Livre	Médis sous la botte (<i>édition 1949</i>) par le Maire de Médis Maurice Tourseiller

- d'approuver le programme de travaux de réhabilitation générale du Musée de la Ville de Royan pour un montant estimé à 169 900,00 € HT (soit 203 880,00 € TTC) et pour laquelle la commune :

- sollicite l'aide financière auprès du programme LEADER (Fonds Européens), de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente Maritime au taux le plus élevé, ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible d'aider à la réalisation des travaux,
- s'engage à financer la totalité de l'opération, soit 203 880,00 € TTC sur le budget communal,
- indique que le calendrier des travaux est le suivant : les travaux seront exécutés en 2019-2020.

- d'accepter les modalités financières de prise en charge des études et des travaux concernant l'aménagement de la Route Départementale n° 750, entre le carrefour

giratoire de l'aérodrome et la rocade de Royan, définies dans les conventions annexées à la présente délibération et dont le détail figure comme suit, sachant qu'il convient de dissocier le coût des études et celui des travaux auxquels la Ville de Royan est associée :

- Le montant des études est estimé à 255 000 € HT. La participation de la commune s'élève à 28 %, pour un montant de 71 400 € HT.

- Le coût prévisionnel des travaux est estimé à de 7 400 000 € HT. La participation de la commune s'élève à 28.4 %, pour un montant de 2 100 000 € HT.

- de modifier le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2019 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	POSTES
Directeur Général Adjoint des Services	A	+ 1
<u>Secteur Technique</u> Ingénieur Principal	A	+ 1
<u>Secteur Médico-Social</u> Cadre de santé paramédical de 1 ^o classe	A	+ 1
Sage femme de classe normale	A	- 1

- de transférer au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) la compétence optionnelle « Infrastructure de recharge de véhicules électriques » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité,

- de donner mandat à Monsieur le Maire pour signer tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'exécution de ce transfert.

- d'abroger le règlement intérieur des cimetières communaux de la Ville de ROYAN, adopté par une délibération n°70.069 en date du 13 août 1970,

- d'approuver le nouveau règlement intérieur des cimetières communaux, joint en annexe de la présente délibération.

- d'adhérer à la Fondation du Patrimoine, afin de soutenir des projets de restauration et de valorisation du patrimoine communal, pour un montant de cotisation de 600 € annuels correspondant à la strate démographique de la Ville de ROYAN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.